



FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE
FORCE OUVRIERE

153 – 155 RUE DE ROME 75 017 PARIS – TEL. : 01-44-01-06-00

LE SECRETAIRE GENERAL
DR/MCH/MCH 09-51

PARIS, LE 5 MARS 2009

Monsieur Eric WOERTH
Ministre du budget, des comptes publics
et de la Fonction publique
5^{ème} étage
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

OBJET :

PREAVIS DE GREVE
POUR LE 19 MARS 2009

LETTRE RECOMMANDEE A.R.

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE, de s'associer à l'initiative prise par la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE pour une grève interprofessionnelle le 19 mars 2009.

Dans le droit fil des mobilisations massives du 29 janvier dernier, nous manifesterons à nouveau, avec les salariés du secteur privé, pour :

- 1. une hausse des salaires et pensions,**
- 2. la défense du service public**
- 3. l'arrêt des suppressions d'emplois**
- 4. la défense de notre système de protection sociale et de santé.**

Afin de permettre aux personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du mercredi 18 mars 2009 à 20 heures au vendredi 20 mars 2009 à 8 heures.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Didier ROSEZ